
Professions réglementées : campagne d'information "Faut-il brader le droit pour doper l'économie ?"

Publié le 20/01/2015



La campagne d'information de la Chambre des Notaires de Paris sur les enjeux de la réforme du notariat dans le projet de loi MACRON

La Chambre des Notaires de Paris a décidé d'engager une importante campagne d'information dans la presse pour interpeller les instances politiques, les leaders d'opinion et le public sur les enjeux de la réforme du notariat portés par la loi « MACRON » pour la croissance et l'activité.

Cette campagne va être publiée alors que le projet de loi sera débattu à l'Assemblée Nationale à compter du 26 janvier.

Cette communication, dont la signature est « **Faut-il brader le droit pour doper l'économie ?** », inclut notamment un message expliquant que « **Soumettre les notaires à la loi du marché sous prétexte d'une libéralisation de leur activité, c'est réduire leurs prestations à une marchandise. C'est provoquer la dégradation d'un service public essentiel à la sécurité juridique de nos concitoyens** ».

La campagne tend à rappeler aux Français l'intérêt social du service public notarial, qui constitue un élément majeur de notre système de droit.

Elle est déclinée en trois affiches, qui interpellent directement le Ministre de l'Économie:

- « M. Le Ministre, faire reculer le droit n'a jamais fait avancer l'économie ».

- « M. Le Ministre, vous êtes peut-être du côté de Bruxelles, mais nous, nous sommes du côté de nos clients ».

- « M. Le Ministre, vous pouvez compter sur nous pour soutenir l'économie, pas pour sacrifier le droit ».